

**Demande de réservation – Logement hôtelier**

**PASSAGER HOTELIER**

à renvoyer par mail ou par courrier à :

**CROUS – LOCATION « HOTELIER » - 15, rue Vaux de Foletier – 17026 LA ROCHELLE Cedex**

NOM ( <i>Family name</i> )	
Prénom ( <i>First name</i> )	
Sexe (Féminin ou Masculin)	
E-mail	
Tél fixe	
Tél portable	
Date de naissance ( <i>date of birth</i> )	
Nationalité	
Adresse complète	N°et nom rue ..... Complément adresse ..... Code postal et ville .....
<b>Durée du séjour :</b>	Arrivée le ..... Départ le .....
Motif de la demande (justificatif à fournir)	

**Logement demandé (à classer par ordre de préférence : 1, 2, 3, 4, etc .....)**

Les tarifs sont indicatifs : vous renseigner si votre séjour se déroule sur deux mois

		mois	Semaine 7 nuitées	Nuitée Séjour inférieur à 7 nuits consécutives	Tous les studios sont meublés. Coin cuisine et salle d'eau privative (douche – wc – lavabo). Linge de lit et linge de toilette fournis.
	<b>T3 – cité Antinéa</b>	741 €	252 €	80 €	Appartement entièrement meublé : 1 chambre 2 lits simples 1 chambre 1 lit double, 1 séjour – avec TV 1 cuisine équipée – vaisselle et micro-ondes
	<b>T1 bis (studio 2 personnes) 2 lits simples - Aziyadé</b>	696 €	204 €	40 €	Studios 24 m <sup>2</sup> Micro-ondes et vaisselle fournis
	<b>T1 bis (studio 2 personnes) 1 lit double - Aziyadé</b>	696 €	204 €	40 €	Studios 24 m <sup>2</sup> Micro-ondes et vaisselle fournis

*En cas de séjour se déroulant sur deux mois, la période de référence calendaire est appliquée (Exemple : pour un T1 - 1 personne et pour une arrivée le 28 avril avec un départ le 05 mai : facturation 3 nuits en avril et 4 nuits en mai soit 36 € x 3 nuits = 108 € en avril et 36 € x 4 nuits = 144 € en mai)*

Date : .....

Signature

**Attention : le dépôt de cette fiche ne garantit pas l'obtention systématique d'un logement.**

Cadre réservé à l'Administration

Avis de la commission :